

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Roger Deneys*

*Date de dépôt : 25 juin 2009*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Travaux au Rond-Point de la Jonction : pourquoi un tel mépris des habitant-e-s ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Voilà plus d'une semaine que les feux de circulation du Rond-Point de la Jonction ne fonctionnent plus. Plus du tout.

Cela ne semble guère émouvoir les autorités genevoises, cantonales ou municipales, puisqu'à de rares exceptions aux heures de pointe, aucun gendarme ou agent de police municipal n'assure la sécurité des malheureux piétons et cyclistes qui doivent traverser la Rue des Deux-Ponts.

Les habitant-e-s de notre canton connaissent pourtant bien cet endroit car il s'agit d'un point de convergence de plusieurs axes routiers importants : Rue des Deux-Ponts, Boulevard Saint-Georges, Boulevard Carl-Vogt et Avenue de la Jonction. On peut penser que le Conseil d'Etat connaît également ce lieu, d'autant plus que la raison de l'interruption des feux de circulation est la réalisation de la ligne de tram TCOB, en direction de Bernex, un grand chantier de notre République.

On ne peut ignorer que le trafic est non seulement phénoménal en quantité (notamment en raison des 4 voies de circulation sur la rue des Deux-Ponts), mais également rapide, les 50km/h étant souvent considérés comme un minimum par les automobilistes qui l'empruntent (sauf évidemment lorsqu'il y a des bouchons ; ce qui permettra sans doute à des experts d'affirmer que la vitesse moyenne est conforme aux normes légales en vigueur).

En laissant le carrefour du Rond-Point de la Jonction sans feux de circulation, la vie des piétons qui doivent traverser la rue des Deux-Ponts est ainsi gravement menacée, en particulier d'ailleurs celles des personnes âgées et des enfants, qui traversent moins rapidement...

Et pourtant, cette situation dure depuis plus d'une semaine...

Il semble que la presse locale se soit fait l'écho de cette situation extrêmement dangereuse et totalement inacceptable, le soussigné ayant également signalé directement aux fonctionnaires et Conseillers d'Etat en charge des problématiques liées à cette situation (DCTI pour le chantier, DI pour la police, DT pour les mesures de circulation) mais rien ! Rien ne change, rien ne bouge, les piétons risquent leur vie du matin au soir. Une véritable impression de je-m'en-foutisme de la part des autorités.

La vie des habitant-e-s étant réellement menacée, cette situation perdurant, l'indifférence régnant, le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer les raisons de ce manque de respect caractérisé envers la vie de ses concitoyen-ne-s ? Peut-il en particulier nous expliquer quelles mesures le DCTI avait-il prévu dans le cadre du chantier du TCOB pour gérer ce carrefour et la circulation ? Quelles mesures la DGM a-t-elle prises pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes qui ont le malheur de se trouver là lors de ces travaux ? Et quelles mesures la police a-t-elle prises pour gérer le trafic sur ce carrefour en l'absence des feux de circulation ? Le Conseil d'Etat peut-il également nous dire s'il estime que la gestion du chantier sur ce carrefour constitue un nouveau standard de prestations pour les habitant-e-s de notre canton ou s'il s'agit d'une erreur qui ne devrait pas se reproduire ?